



Délais pour une plainte pour insulte

Par **binocle**, le **29/10/2009** à **14:53**

Bonjour,

début juillet, j'ai eu des mots avec un voisin, il a porté plainte pour insulte.
début aout, les gendarmes me convoquent, je leur explique qu'il m'a insulté le premier etc. Le gendarme me dit que cette affaire n'ira pas bien loin (nous n'avons pas de témoin ni l'un ni l'autre), et qu'il me convoquera s'il y a des suites.

Aujourd'hui près de 3 mois après, je n'ai toujours pas eu de nouvelles. Un collègue m'a dit qu'après 3/4 mois sans nouvelle, l'on pouvait considéré qu'il n'y avait pas de suite ...

A votre avis, c'est vrai ou pas ? Si non, quel est le délais s'il y en a un ?